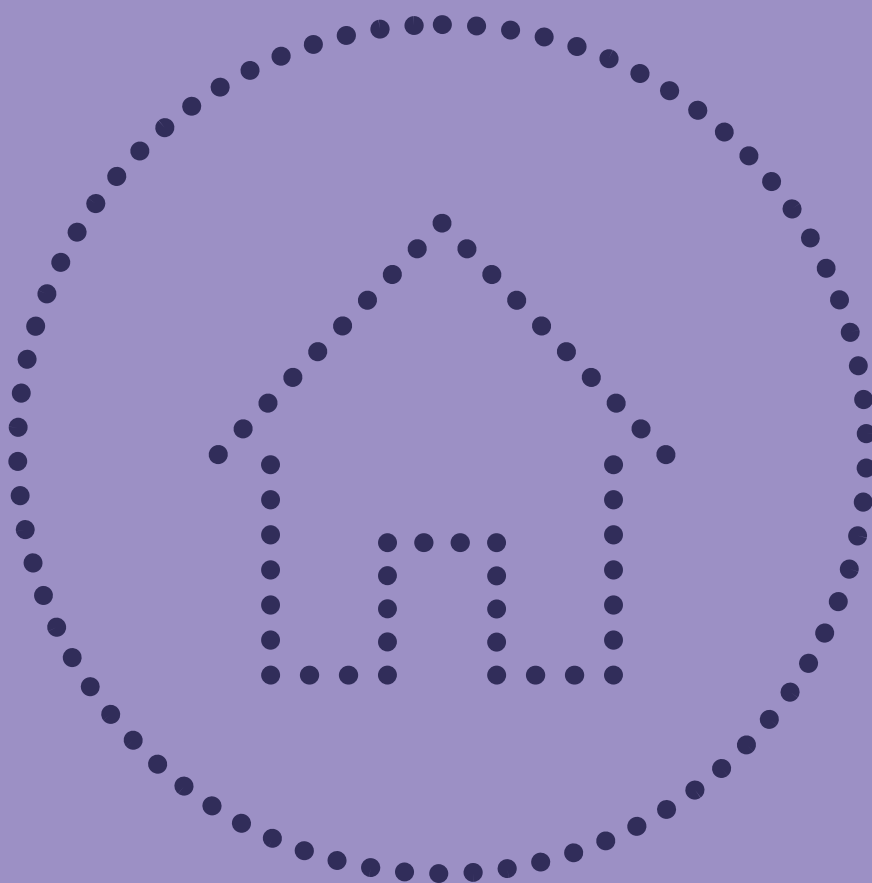


Appel à candidatures



Artiste musicien·ne
intervenant·e
Résidence musicale
pour la petite enfance



Cadence

2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr
www.cadence-musique.fr

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N°4268 0198268
SIRET 51902389900023 - NAF 8559B



PETITE ENFANCE

Résidence musicale pour la petite enfance

Dans le cadre de la mission *Musique & petite enfance*, Cadence, pôle musical régional initie de nouvelles résidences musicales. Avec les partenaires et acteurs de ce projet, Cadence lance un appel à candidature à destination d'artistes musicien·ne·s intervenant·e·s.

Durant une période de 6 mois, il·elle interviendra musicalement auprès de jeunes enfants (0-6 ans) dans des lieux d'accueil de la petite enfance et en étroite collaboration avec les professionnels de ces structures.

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE :

- Inscrire l'enfant au cœur du projet en lui proposant des temps artistiques dédiés
- Ajuster dans le temps la proposition musicale en lien avec l'enfant et avec l'environnement dans lequel il évolue
- Articuler un travail partagé conjointement entre les différents professionnels investis
- Accompagner les professionnels participants à acquérir de nouvelles connaissances et compétences pour nourrir leurs pratiques au quotidien
- Pouvoir témoigner du cheminement entrepris dans une démarche de recherche-action.

CONDITIONS POUR RÉPONDRE À L'APPEL À CANDIDATURES :

- Être professionnel de la musique (artiste, pédagogue ou intervenant)
- Avoir une expérience d'intervention dans le domaine de la petite enfance (animation d'ateliers d'éveil, création de formes artistiques...)
- Vouloir mener un travail de recherche artistique avec les tout-petits

Période de la résidence
de février à juillet 2021

Les dates de la résidence pourront être modifiées selon l'évolution de la situation sanitaire.

Clôture des candidatures
le 17 janvier 2021

Echange et rencontre avec le comité de sélection
Courant janvier 2021

Projet porté par Cadence, pôle musical régional en coopération avec

- Le multi-accueil La Capucine - Fédération Léo Lagrange - Châtenois
- Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) - Châtenois
- Le centre culturel de l'Évasion - Sélestat
- Le CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) - Sélestat

Missions de l'artiste intervenant-e

- Proposer des activités de pratique musicale dans une démarche globale d'éveil artistique, corporel et sensoriel des enfants (développement moteur, schéma corporel, apprentissage du langage, etc).
- Dialoguer et co-construire la proposition artistique avec l'ensemble des professionnels impliqués dans le projet.
- Accompagner les professionnels de la petite enfance et leur proposer des outils pour la continuité du projet musical au quotidien.
- Échanger avec les étudiants du CFMI autour de l'intervention musicale pour la petite enfance.
- Définir et créer un support pour témoigner de l'expérience tout au long du projet.

Quelques principes clés de la résidence artistique

- **Une démarche artistique fondée sur l'expérimentation** - La résidence assume une démarche fondée sur l'expérimentation in situ, directement dans les lieux d'accueil de la petite enfance. L'expérience, l'observation et l'écoute fine et attentive de l'enfant permettront de construire et faire évoluer la proposition artistique.
- **Une approche transversale** - La résidence est un travail conjoint entre des professionnels de la petite enfance, du milieu médico-social, de la musique et de la culture pour une expérience artistique partagée.
- **L'expérimentation sans obligation de résultats**
La résidence n'impose pas nécessairement la création d'un objet artistique. Elle s'attache davantage au cheminement de chacun des acteurs du projet, à la richesse des interactions entre adultes et enfants.
- **Un parcours pour questionner les pratiques**
Des temps d'échange et de rencontre en dehors des interventions musicales permettront aux différents acteurs du projet de partager leur réflexion et de témoigner de l'évolution du projet. Ils nourriront la pratique et la posture de chacun.

Ce qui est attendu du musicien en résidence

- Un engagement à participer à l'ensemble des temps de la résidence.
- Une curiosité et une envie forte d'effectuer un travail de recherche.
- Une écoute attentive portée au tout-petit et à son environnement et une capacité à s'adapter aux expressions et aux émotions manifestées dans la pratique musicale.
- Une capacité à s'adresser et à s'adapter à chaque enfant qui suivra le projet, qu'il soit en situation de handicap ou non, dans le respect de son rythme et de ses besoins.

Des interventions artistiques hebdomadaires (hors vacances scolaires) de février à juillet 2021

Jours presentis :

- le vendredi matin au multi-accueil,
- le vendredi après-midi, le mardi après-midi ou le mercredi matin au CAMSP selon les disponibilités de l'intervenant et de la structure où auront lieu ces interventions.

Des journées de rencontre communes à toutes les personnes prenant part au projet

- un temps commun d'échange et de pratique musicale en amont de la résidence animé par l'artiste musicien-ne
- un temps artistique et de témoignage à l'issue du projet avec les professionnels, les familles concernées et intéressées, et les étudiants du CFMI

Des temps de partage avec les étudiants au CFMI de Sélestat

L'artiste musicien-ne aura la possibilité de suivre les formations professionnelles proposées par Cadence



Rémunération

La rémunération totale pour l'artiste-intervenant comprendra un volume global de 100h réparties sur 6 mois dont :

- 70h d'interventions et de rencontres
- 30h pour la préparation, la coordination et l'accompagnement

Dans le cadre d'une embauche par Cadence, l'artiste intervenant sera rémunéré à hauteur de 2500 € nets sur l'ensemble de la résidence.

Dans le cadre d'une prestation, l'artiste intervenant facturera son intervention à hauteur de 3760€ TTC pour la totalité du travail mené.

Le détail des heures pourra être communiqué à l'artiste-intervenant lors de son inscription.

Les frais de déplacement, et de repas seront pris en charge par Cadence tout au long de la résidence.

Du matériel pourra être mis à disposition de l'artiste selon les besoins du projet.

.....

Documents à joindre

- CV et réalisations artistiques le cas échéant

- Note d'intention du projet détaillant :
 - les motivations à s'engager sur le projet
 - les intentions artistiques et les interrogations portées
 - la démarche privilégiée pour documenter le parcours

.....

Candidature à envoyer à

Faustine Colombier, chargée de mission
petite enfance
f.colombier@cadence-musique.fr

.....

Pour plus d'informations

Cadence
contact@cadence-musique.fr
03 88 23 40 85



Les partenaires

Cadence, pôle musical régional

Cadence œuvre pour le développement et la structuration des pratiques musicales en région, par le soutien et l'initiative de projets, la formation, l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs. Le sujet de l'éveil artistique et culturel du jeune enfant est une nouvelle thématique dont Cadence s'approprie en privilégiant la rencontre entre professionnels issus de secteurs différents et en animant la recherche en région en ce domaine. Dans les différentes modalités d'action, elle favorise les axes de l'exploration et de la créativité et intègre la musique dans une démarche globale d'éveil de l'enfant.

> cadence-musique.fr

Le Centre d'Action Médico-Social Précoce

Le CAMSP d'Alsace Centrale est un lieu thérapeutique et éducatif polyvalent. Sa principale mission consiste à accueillir tout enfant entre 0 et 6 ans qui présente des difficultés de développement ainsi que sa famille. L'accompagnement, l'approche diagnostique et le suivi thérapeutique et éducatif de l'enfant sont basés sur une collaboration interdisciplinaire avec des compétences variées et complémentaires, qui se réfèrent toutes au Projet personnalisé de l'enfant.

> apei-centre-alsace.fr

Le multi-accueil La Capucine

Le multi accueil "La Capucine" accueille une soixantaine d'enfants âgés de 0 à 3 ans, regroupés en trois sections d'une vingtaine d'enfants chacune (0-1 an/1-2 ans/2-3 ans). Les professionnels œuvrent autour de l'accueil quotidien des enfants, mais également des familles. Le multi accueil est engagé dans une démarche de coéducation et s'attache à travailler en lien avec les familles. L'éveil musical du jeune enfant est un aspect que nous abordons au quotidien dans nos pratiques (rituels musicaux; temps de danses; comptines), et adapté en fonction de l'âge des enfants. Nous souhaitons les enrichir au travers d'approches différentes ou complémentaires de celle que nous proposons.

> leolagrang-accueilpe-selestat.org

Le centre culturel L'Évasion

A la fois ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) et structure culturelle atypique, L'Évasion opère dans de nombreux domaines : création et diffusion de concerts et spectacles, réalisation de commandes en arts plastiques et graphiques, actions culturelles sous forme d'atelier de pratiques artistiques, organisation et diffusion d'une saison culturelle, organisation d'un festival (Charivari !) tout en garantissant l'accompagnement de ses travailleurs en situation de handicap dans une démarche d'insertion par le travail artistique. L'Évasion est aussi reconnue officiellement comme Centre Ressources Culture et Handicap (CRCH) transmettant son savoir-faire aux acteurs des champs culturel et médico-social en vue de développer l'accès à la culture pour tous. Egalement interlocuteur privilégié pour les personnes en situation de handicap et leur entourage, le CRCH agit pour l'accessibilité culturelle à tous les âges de la vie, dès la petite enfance, quelles que soient les singularités de chacun.

> l-evasion.fr

Le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI)

Depuis 30 ans, le CFMI forme des professionnels créatifs, ouverts et capables d'initier des projets visant à la démocratisation de l'éducation musicale et au développement culturel et artistique territorial.

Pour assurer leur intégration dans le monde du travail et les préparer efficacement aux problématiques du métier, le CFMI propose une solide formation préparant du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), qui repose sur l'interaction de l'artistique et du pédagogique, de la pratique musicale personnelle ou collective et de l'expérience sur le terrain.

> cfmi.unistra.fr

Cadence

2, rue Baldung Grien 67000 Strasbourg
03 88 23 40 80
contact@cadence-musique.fr

www.cadence-musique.fr

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DÉCLARATION D'ACTIVITÉ N°42680198268
SIRET 51902389900023 - NAF 8559B

